

MIXAL SAS

15 route de Restaou
29300 Rédéné – FRANCE

Droit d'utilisation n° QLP-1002
Date de fin de validité : 31/12/2022



Portée sur
www.qualilaquage.fr

La certification QUALILAUQUAGE garantit la maîtrise de la qualité du traitement de surface chimique et du thermolaquage de l'aluminium.

L'entreprise revendiquant l'utilisation ou la vente de composants QUALILAUQUAGE, qui de ce fait affiche le logo ci-dessus, s'engage à ce que les composants concernés par cet affichage soient tous certifiés QUALILAUQUAGE.

L'entreprise s'est engagée à respecter les règles d'utilisation de la marque QUALILAUQUAGE (téléchargeables sur www.adal-aluminium/qualilaquage) pour les produits suivants :

Portes et fenêtres : SEDUXIA – TRADILUX – ONYX – AXEL

Paris, le 1^{er} mars 2022

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Ce droit d'utilisation est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à accorder un droit d'utilisation de la marque QUALILAUQUAGE.